

Image not found or type unknown



Matériel acheté sur internet et livré hs remplacé?

Par **Luc Mordacq**, le **24/09/2009** à **10:35**

Bonjour,
Y a t'il une loi obligeant un vendeur par Internet à remplacer (à ses frais) un matériel NEUF livré hors service?
(Le Vendeur me renvoie sur le SAV constructeur).
Si oui quelle procédure pour le contraindre à le faire?
Note: le materiel n'a jamais fonctionné et le réparateur du constructeur a constaté un choc interne important sans doute lié au transport; choc qui peut laisser présager d'autres dysfonctionnements à venir.....
Merci de votre réponse
cordialement
Luc Mordacq